

## **Séance du 28.04.2022**

### **Aménagement du territoire : nouveau plan de zones**

Le travail sur le futur nouveau plan de zones de la commune a bien avancé.

Afin de respecter les exigences légales, les plans guides doivent subir une information publique, soit être publiés au Bulletin officiel en laissant un délai de 30 jours pour que les citoyens puissent formuler des observations.

Cette publication a été faite dans le Bulletin officiel du 27 mai 2022.

Une séance d'information pour les membres du Conseil général a été organisée le 18 mai 2022. Une séance d'information pour les citoyens est fixée au 8 juin 2022 à 19h00 à la salle de gymnastique de St-Romain

Le CC approuve les plans guides en lien avec l'aménagement du territoire tels que présentés par le Bureau Azur Roux & Rudaz Sàrl avec les amendements proposés en séance.

### **Service de conciergerie : engagement à durée déterminée**

M. Egid Aymon a été placé par une mesure cantonale liée à l'ORP pour une mission de 3 mois à la commune d'Ayent. Cette mission est arrivée à son terme à fin avril.

M. Egid Aymon donne entière satisfaction. Le CC décide de l'engager sur la base d'un contrat à durée déterminée (CDD) de mai 2022 à fin 2023, avec l'objectif clair et énoncé de lui donner la possibilité d'ouvrir un nouveau crédit cadre pour le chômage qui lui permettra d'arriver à l'âge de la retraite.

Sur la base d'exemples récents et de celui de M. Aymon, le CC se fixe les règles suivantes :

1. Le CC reconnaît l'importance pour la commune d'apporter son soutien à un citoyen en difficulté professionnelle (même s'il ne pourra le faire pour tous).
2. Dans ce cas de figure, la commune n'entre pas dans une relation contractuelle à long terme avec une personne ayant obtenu un poste sans processus de mise en postulation.
3. La commune communique cela en transparence.
4. La commune entend appliquer cette pratique pour d'éventuelles futures situations similaires (CDD d'un an, 18 mois au maximum).

### **Structure Naftaline : engagement de personnel**

Suite à l'annonce parue dans le Nouvelliste au début mars pour un poste d'auxiliaire à la structure d'accueil Naftaline, 3 dossiers ont été reçus.

Le CC décide d'engager Mme Patricia Zimmermann comme auxiliaire à un taux assuré de 30 %, mais pouvant aller jusqu'à un 100% selon les besoins. Le début d'activité est fixé au 2 mai 2022.

### **Chemins pédestres**

Le CC décide d'engager Mme Emma Jean comme auxiliaire pour l'entretien des chemins pédestres pour la période du 2 mai 2022 au 30 septembre 2022 (CDD). Le taux d'activité est de 100 %.

## **Séance du 12.05.2022**

### **Comptes 2021 de la commune d'Ayent**

Conformément à l'article 85 de la loi sur les communes, l'organe de contrôle doit présenter son rapport au conseil communal.

En respect de cette obligation légale, la fiduciaire Gefima SA, par M. Raphaël Blanc, présente son rapport sur les comptes 2021. Il recommande l'approbation des comptes de l'exercice 2021 se soldant par un excédent de charges de fonctionnement de CHF 283'019.72 et présentant une fortune nette de CHF 25'193'843.09.

### **Séance plénière du Conseil général**

La prochaine séance plénière aura lieu 9 juin 2022 à 19h30 à la salle de gymnastique de St-Romain.

L'ordre du jour validé est le suivant :

1. Contrôle des présences et informations du bureau
2. Ordre du jour
3. PV de la dernière plénière
4. Approbation des crédits supplémentaires
5. Approbation des comptes 2021
6. Rapport de la Commission ad hoc
7. Motion du Bureau du Conseil général
8. Interpellation de Roman Kudinov
9. Point de situation des entités touristiques
10. Divers

### **Route de la Villa**

Le CC attribue les travaux d'appareillage à l'entreprise Travelletti & Biner SA pour le montant de Fr. 31'130.30 TTC.

Cette offre est la plus avantageuse.

### **Cycle d'orientation : engagement**

Le CC préavise favorablement l'engagement de Mme Marie-Clémence Hella de Savièse.

### **Samaritains Savièse et Région**

Les Samaritains de Savièse et Région ont été confrontés à de sérieux problèmes financiers.

Le nouveau comité qui a repris le flambeau tente tant bien que mal de redresser le navire. Celui-ci, pour s'en sortir, a sollicité le soutien financier des communes de l'Adret.

Le CC décide d'accorder une aide exceptionnelle à bien plaisir aux Samaritains de Savièse et Région d'un montant unique de Fr. 1'500.00.

### **Subvention achat vélos électriques**

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques pour la période du 01.01.2022 au 22.04.2022. Le montant de subvention se monte à Fr. 4'148.30.